



Pandémie de grippe H1N1, cru 2009 : quoi de neuf, docteur ?

Par [Dr Pascal Sacré](#)

Mondialisation.ca, 20 avril 2010

20 avril 2010

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [Grippe H1N1](#)

Oui, quoi de neuf ?

L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) a admis du bout des lèvres, tout récemment, en empruntant celles de son meilleur expert sur la grippe, Keiji Fukuda, qu'elle avait un peu exagéré, finalement (1), avec son alerte sur la pandémie A/H1N1 2009.

Mais, très précisément, qu'entend l'OMS par « un peu exagéré » ?

Une utilisation trop rapide du mot pandémie, avec toutes les conséquences que pourtant elle ne pouvait ignorer (2), puisque c'est elle qui définit ces conséquences, et les dicte aux gouvernements nationaux ?

L'épidémie virale de H1N1 a été décrétée pandémie mondiale, (passage en phase 6 [3]), le 11 juin 2009 (4). Cela fut possible après que l'OMS, en mai 2009, soit un mois avant, ait assoupli les critères de définition d'une pandémie, lui ôtant notamment un élément fondamental : le caractère virulent, mortel (5).

Le fait de déclarer pandémie le 11 juin 2009, une épidémie qui n'avait « encore » tué « que » 144 personnes au total au 14 juin 2009 a également interpellé un editorialiste du Los Angeles Times (6).

Qu'en est-il réellement ? La définition actuelle d'une pandémie de grippe pour l'OMS est disponible dans [ce document \(PDF\)](#) : la phase de pandémie est caractérisée par l'apparition de foyers de maladie dans au moins trois pays, répartis dans au moins deux régions du monde différente. Il n'y a effectivement pas de référence au nombre de malades ou de morts.

L'OMS dément tous ces changements récents de définition.

Il serait essentiel de faire toute la lumière sur ces pratiques et manœuvres de panique organisée, car elles furent bien opportunes pour les firmes pharmaceutiques, force est de le reconnaître.

Le débat public, démocratique, doit se concentrer là.

Et essentiel de préciser qui a décidé de ces changements de définition, dans le sens d'une simplification abusive qui ne pouvait qu'entraîner les dérives dont l'OMS s'excuse aujourd'hui, du bout des lèvres, et sous forme d'un murmure dont la presse grand public, si

prompte en 2009 à amplifier les alertes, est cette fois très discrète sur les enquêtes dont l'OMS fait l'objet.

L'heure est pourtant grave.

L'OMS ne peut s'en sortir qu'en faisant toute la lumière sur ce dont on l'accuse : corruption, conflits d'intérêts, collusion avec les firmes pharmaceutiques.

L'organisation internationale, bafouée, doit elle-même exiger un audit indépendant, de scientifiques et d'experts qui ne dépendent ni d'elle ni des firmes pharmaceutiques. Sa crédibilité est en jeu.

C'est bien à cela que les gens devraient s'accrocher.

Beaucoup de gens pensent qu'il vaut mieux pécher par excès que par économie, surtout en matière de santé.

L'OMS a tiré l'alarme trop fort et trop tôt ?

Pour la plupart, elle a eu raison, si la pandémie s'était révélée vraiment mortelle, tout le monde aurait bénéficié de l'excès de prudence de l'OMS.

J'aimerais montrer à tous ces gens que l'enjeu est bien plus grave et que la vraie question n'est pas là.

Périodiquement, des événements viennent nous rappeler qu'il y a quelque chose de pourri au royaume des institutions internationales ou nationales, surtout quand énormément d'argent ou de réputation politique sont en jeu.

Le vrai problème révélé par la gestion de la pandémie virale A/H1N1 2009 n'est pas s'il fallait vraiment déclencher la panique et privilégier le principe de précaution, mais de savoir, dans toutes ces institutions qui est qui, vraiment, et qui décide quoi.

Et d'exiger, quand un dysfonctionnement est mis en évidence, que ceux qui enquêtent sur celui-ci soient réellement indépendants de l'organisation, et des personnes suspectées.

C'est à cela, que tous les gens devraient s'intéresser.

Les Français ont-ils oublié l'épisode de Tchernobyl ?

Le 26 avril 1986, le réacteur n°4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, en Ukraine, explose, dégageant un nuage radioactif qui atteindra l'Europe.

Pendant des années, les institutions officielles, gouvernementales, françaises avec la voix du directeur du SCPRI (Service central de protection contre les rayons ionisants) le professeur Pierre Pellerin, nieront toute implication sanitaire pour la France, malgré toute une série de preuves contraires et la prise de mesures par les pays voisins. L'augmentation exponentielle de cas de cancers de la thyroïde ne changera rien à la ligne officielle.

L'IRSN (Institut de protection et de sûreté nucléaire, successeur du SCPRI en 2002) affirmera lui-même, à l'encontre des ministres concernés, et surtout du groupe de travail sur les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl sur le territoire français, dirigé par le professeur André Aurengo, que le nuage survola bien la France entre le 30 avril et le 5 mai

1986, avec à certains endroits, des pics extrêmes de radioactivité (7).

Le professeur Aurengo désavoua l'IRSN et demanda aux ministres concernés de ne pas tenir compte de leur dossier.

Le professeur André Aurengo, chef du service de médecine nucléaire de la Pitié Salpêtrière à Paris, était surtout membre du conseil d'administration d'EDF et infatigable promoteur de l'industrie nucléaire (8).

C'est le droit, bien entendu, de monsieur Aurengo d'être membre du conseil d'administration d'EDF et défenseur du nucléaire mais la déontologie doit l'empêcher d'accepter de mener un groupe de travail sur Tchernobyl.

Là est le point fondamental.

Là est la question principale, qui revient dans l'affaire de la gestion de la pandémie virale 2009 : le conflit d'intérêt.

Pour la « fin » de cette histoire de nuage radioactif, un jugement civil a été prononcé par la juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction, le 25 mars 2005, à l'encontre des autorités publiques de l'époque, accusées, non pas de simple erreur, mais de mensonges délibérés à la population (8).

Hélas, nous oublions, et l'Histoire se répète.

En Italie, en 1991, ce fut le scandale des vaccins contre l'hépatite B.

« En 1991, Francesco de Lorenzo, ministre italien de la santé, a touché de nombreux pots de vin de plusieurs laboratoires, dont Smithkline Beecham (aujourd'hui GlaxoSmithKline).

Le président de ce laboratoire, qui fabrique le vaccin anti-hépatite B, a avoué avoir donné au ministre 600 millions de lires quelques mois avant que ce dernier rende la vaccination obligatoire dans son pays. Francesco de Lorenzo a été inculpé et condamné à plusieurs années de prison ferme ainsi que Paolo Cirino Pomicino, ancien ministre du budget et le professeur Dulio Poggiolini, directeur de la Direction du médicament. Celui-ci avait été président de l'Ordre des médecins, mais aussi membre influent des instances européennes du Médicament.

Le journal « Scrip » n'a pas hésité à publier les montants des pots-de-vin généreusement distribués par Glaxo (aujourd'hui GlaxoSmithKline), Pfizer, Schering (aujourd'hui Bayer Schering) et SmithKline (aujourd'hui GlaxoSmithKline). À lui seul, le professeur Poggiolini aurait touché plus de 60 millions de dollars.» Extrait du site Nos Libertés <http://www.noslibertes.org/dotclear/index.php?post/2009/10/17/327> (9) :

En 1996, sur 56 membres de la commission d'AMM (autorisation de mise sur le marché des médicaments) en France, structure publique équivalente à la FDA (agence fédérale du médicament) aux Etats-Unis, seulement 5 n'avaient aucun intérêt privé déclaré, soit 9%.

91 % d'entre eux avaient un intérêt privé déclaré dans un laboratoire ou une firme pharmaceutique (10).

«Gilles Duhamel qui a été nommé, en août 1999, directeur de cabinet de Dominique Gillot, secrétaire d'État à la Santé en France, a occupé de très importantes fonctions dans l'industrie pharmaceutique. Il a été directeur adjoint de la recherche aux laboratoires pharmaceutiques Wellcome (aujourd'hui GlaxoSmithKline) et directeur de la communication des laboratoires Merck Sharp et Dohme, avant de rentrer à l'agence du médicament (aujourd'hui Agence nationale de la sécurité sanitaire) comme directeur des études et de l'information pharmaco-économique, puis de retrouver au cabinet de Bernard Kouchner en 1997, le poste de conseiller technique qu'il avait déjà occupé en 1992. Ce parcours illustre bien l'infiltration, dans les ministères et les instances de Santé publique, des représentants des laboratoires pharmaceutiques.»

Le chassé-croisé entre les institutions privées et publiques rend impossible toute intégrité et toute transparence.

Cette gangrène touche tous les secteurs mais en matière de santé, justement, ou d'alimentation, d'énergie, nous, public, vaccinés potentiels, consommateurs, nous devrions être intransigeants.

Voilà ce dont les gens devraient s'inquiéter et ce contre quoi nous devrions tous nous dresser : les conflits d'intérêts, le *quelque chose de pourri au royaume* des institutions nationales et internationales.

Voilà la véritable question soulevée par la gestion de la pandémie virale H1N1 2009, et nous devrions y répondre avant que la suivante ne se déclare car l'hiver 2010 approche.

Le sérieux et la légitimité de toute enquête sur l'OMS ne reposera que sur l'existence de comités de spécialistes réellement indépendants, compétents mais intègres, comme il en existe, comme ce fut le cas pour le nuage de Tchernobyl en France, avec le CRIIAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) et l'IRSN, formé 16 ans après la diffusion large des mensonges officiels.

Sinon l'Histoire continuera de se répéter, inlassablement et nos santés continueront de se dégrader, inévitablement.

Références :

(1)

<http://www.dailymail.co.uk/news/worldnews/article-1265530/We-blundered-swine-flu-admit-health-chiefs.html>

(2) Le passage de la phase 5 à la phase 6 signifie, pour tous les pays, de prendre des mesures renforcées afin de lutter contre la progression du virus A/H1N1, et notamment de lancer la production de vaccin à grande échelle

(3) Ibid.

(4) http://www.univers-nature.com/inf/inf_actualite1.cgi?id=3796

(5) Témoignage de Thomas Jefferson, virologue de réputation internationale, qui collabore à la prestigieuse Revue Cochrane pour la grippe saisonnière. « *Le projet Cochrane est un projet indépendant d'analyse des informations médicales. C'est une valeur sûre, objective et extrêmement fiable* », selon le docteur Marc Zaffran.

(6) <http://articles.latimes.com/2009/jun/14/opinion/oe-fumento14>

(7) <http://www.astrosurf.com/luxorion/tchernoby15.htm>,
<http://www.astrosurf.com/luxorion/tchernoby16.htm>

(8) <http://www.sortirdunucleaire.org>, *chronologie du Tchernobylgate*.

(9) Vaccin hépatite B, les coulisses d'un scandale par M Vercoutère et S Simon

(10) Ibid.

Docteur **Pascal Sacré**, anesthésiste-intensiviste, Belgique.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Dr Pascal Sacré](#), Mondialisation.ca, 2010

Articles Par : [Dr Pascal Sacré](#)

A propos :

Pascal Sacré est diplômé en médecine, en Belgique, depuis 1995. Il a entamé une spécialité en anesthésie-réanimation en 1997, terminée en 2002 et complétée par une spécialisation en soins intensifs (critical care) en 2003. Il travaille en milieu hospitalier depuis cette date, en soins intensifs, avec un passage de 2,5 ans dans un centre pour grands brûlés (l'hôpital militaire Reine Astrid HMRA à Bruxelles) entre 2009 et 2011. Depuis 2011, il travaille dans un centre de soins intensifs médico-chirurgical à Charleroi, Belgique. Il est formé en hypnothérapie en milieu médical depuis 2014 et à ce titre, il est responsable de formations en gestion du stress pour le personnel de son hôpital. Il collabore pour le Centre de recherche sur la Mondialisation depuis 2009.

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca